

Le jury du concours de poésie est constitué par Mme Rebuffat et M. Issartial, tous deux professeurs retraités du collège Mignet.

Totalement impartiaux, ils jugent des copies anonymes.



La poésie, quel charme intellectuel !

Cette douce musique des mots a trouvé une nouvelle source d'expression à l'école du Val Saint André.

Là, depuis 4 ans déjà, deux enseignants ont éveillé la sensibilité des élèves de CM1 et CM2. Chacun des enfants dévoile ses émotions sur un thème imposé pour un concours de poésie et ces poètes en herbe prouvent ainsi leur intérêt précoce pour le charme de la versification.

En fin d'année scolaire, les lauréats présentent leurs "œuvres" au public réuni au Centre social du Val Saint André. En récompense de leur travail, les enfants reçoivent un livre offert par le CIQ Cézanne Vallée de la Torse.

Autre cadeau, un choix de poèmes d'Arthur Rimbaud et Boris Vian récités de mémoire par M. Issartial.

